



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RAPPORT NARRATIF FINAL

État(s) partie(s) bénéficiaire(s) : MAURITANIE

| | |
|---|--|
| Titre du projet : | Renforcement des capacités des ONG actives dans le domaine du patrimoine culturel immatériel en Mauritanie |
| Calendrier : | Début : 12/07/2019 fin : 31/07/2021 |
| Budget : | Total : 116150 dollars des États-Unis <i>dont :</i> Fonds du patrimoine culturel immatériel : 94300 dollars des États-Unis Contributions de l'État partie : 18350 dollars des États-Unis Autres contributions : 3500 dollars des États-Unis |
| Agence de mise en œuvre (partenaire contractuel ou bureau hors-siège de l'UNESCO) : | Conservation Nationale du Patrimoine Culturel |
| Personne contact : | Titre (Mme/M., etc.) : Monsieur Nom de famille : NAMI MOHAMED KABER Prénom : Institution/position : CONSERVATION NATIONALE DU PATRIMOINE CULTUREL - CONSERVATEUR Adresse : BP 196 Numéro de téléphone: + 222 43 44 01 13 Adresse électronique : namisaliyh@gmail.com |
| Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) : | |

| | |
|--------------------------------|--|
| Partenaires de mise en œuvre : | |
|--------------------------------|--|

Contexte

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 865 et 1150 mots

Pour rehausser le niveau de responsabilité de la gestion de son patrimoine culturel la Mauritanie a mis en place depuis 2016 une nouvelle institution dénommée la Conservation Nationale du Patrimoine et de la Culture qui coiffe l'ensemble des structures du patrimoine et de la culture dans le pays.

En ce qui concerne le PCI, il existe une commission nationale du Patrimoine Culturel Immatériel qui joue un rôle consultatif dans le domaine de la mise en œuvre de la Convention 2003.

Cette commission comprend des représentants des communautés, des chercheurs, des représentants de la société civile en plus des responsables de l'administration.

La Mauritanie a mis en œuvre le Programme de valorisation du patrimoine culturel et naturel pour le développement (PVPCND).

Le PVPCND s'inscrit dans la vision globale du gouvernement traduite dans le Plan national de développement culturel qui constitue le cadre stratégique pour la conservation du patrimoine culturel et la réalisation d'actions culturelles d'envergure dont: (i) l'élaboration d'une politique culturelle; (ii) la consolidation des cadres juridiques qui régulent les différentes actions culturelles ; (iii) la réhabilitation des institutions gouvernementales en charge de la culture et (iv) la mise en place des programmes capables de créer une nouvelle dynamique dans l'action culturelle.

Une composante de ce programme est spécifique à la revitalisation du patrimoine des valeurs (PCI) qui concerne essentiellement les mesures et les activités de sauvegarde du PCI mauritanien.

La mise en place par le gouvernement d'un fonds d'affectation spécial destiné au financement des activités de développement de la culture, de la jeunesse et des sports constitue aussi un soutien de taille à la mise en œuvre de la convention 2003.

Il existe en Mauritanie environ une cinquantaine d'organisations non gouvernementales, actives à travers les wilayas du pays, qui travaillent dans les diverses activités du patrimoine culturel immatériel (PCI).

La Mauritanie vient de renforcer ses engagements en matière de mise en œuvre de la Convention 2003. C'est ainsi que la nouvelle loi N° 024 2019 du 14 mai 2019 définit en son article 9 le patrimoine culturel immatériel et les mesures de sauvegarde du PCI en l'intégrant comme composante du patrimoine culturel du pays. Cette nouvelle loi instaure aussi un conseil national du patrimoine. Ce conseil constitue un organe consultative en matière de gestion du patrimoine culturel et un fonds national du patrimoine destiné à la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel au niveau national.

Ces associations comprennent une grande partie des détenteurs de PCI. Ces détenteurs s'occupent de la sauvegarde, de la diffusion et de la valorisation des éléments du PCI dont ils sont les vrais gardiens et les spécialistes. Ils sont variablement attachés à ce patrimoine et s'intéressent à tout ce qui le concerne particulièrement les efforts visant à sa sauvegarde et sa revitalisation, car ils le considèrent à juste titre comme un élément essentiel de leur identité et facteur de la cohésion sociale.

Ces ONG jouent un rôle primordial dans l'encadrement, la mobilisation et la sensibilisation des populations sur l'intérêt de la sauvegarde du PCI pour la garantie de la cohésion sociale et le renforcement de l'unité nationale en Mauritanie.

Certaines de ces Organisations de la Société Civile travaillant efficacement dans le domaine de la sauvegarde du PCI, ont été accréditées par la Sixième session de l'Assemblée générale des États

parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2016.

Des ONG mauritaniennes ont bénéficié de formations dans le cadre de renforcement de capacité effectué par le Projet Renforcement de Capacité mis en œuvre par l'UNESCO en Mauritanie, au Maroc et en Tunisie dans ses phase 1 (2015-2016) et II (2017-2018). Ce Projet a permis à la Mauritanie de disposer d'une équipe solidement formée dans le domaine de la mise en œuvre de la convention. Ce projet a développé les modules suivants :

- La mise en œuvre de la Convention du patrimoine culturel immatériel (IMP) ;
- La préparation de l'inventaire participatif avec les communautés (INV);
- La préparation de candidatures pour inscription sur les listes de la Convention (NOM).
- L'élaboration des demandes d'assistance du Fonds du PCI
- La préparation des plans de sauvegarde du PCI

Ces ateliers ont permis de créer une dynamique pour la mise en place de programmes et de projets de sensibilisation et de vulgarisation de la sauvegarde du PCI Mauritanien.

Mais le besoin en renforcement de capacité des autres ONG est encore réel car les membres de certaines associations ne maîtrisent pas encore suffisamment les mécanismes et la portée de la Convention pour la sauvegarde du PCI (Convention de 2003) et sa mise en œuvre.

Le rôle implorant de ces ONG et leurs expériences en matière de vulgarisation ainsi que de leurs connaissances des méthodes, font ces ONG sont en mesure d'approcher efficacement les communautés, qui sont en fait leurs propres communautés (communautés d'artisans, de griots, de pêcheurs, d'éleveurs de paysans etc.). Ces atouts constituent un environnement favorable pour continuer les efforts de mobilisation de ces ONG en faveur du PCI

C'est la raison pour laquelle, la Mauritanie souhaite mettre en œuvre un programme de renforcement de capacités de ses ONG qui s'inscrit dans la constitué de la mise en œuvre de la Stratégie de renforcement des capacités nationales en matière de mise en œuvre de la convention 2003 et consolide les acquis déjà enregistrés dans le domaine

Le programme proposé constitue, un espace de dialogue et l'occasion d'élaborer, de publier et de diffuser des guides simplifiés en langues nationales accessibles aux communautés avec d'autres outils de communications appropriés (affiches, dépliants posters. sketchs ...).

Ces outils seront réalisés avec la participation effectives des ONG, des chercheurs, des professionnels, des détenteurs du PCI et des responsables publics.

Développement de cette activité est de nature à pallier l'absence de législations propres au PCI et de faire le plaidoyer en faveur de l'élaboration du cadre juridique et institutionnel pour répondre aux exigences de la mise en œuvre de la convention par la Mauritanie.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 115 et 575 mots

Les objectives visées de ce projet ont été atteints à savoir :

- Renforcement des capacités des ONG actives dans le domaine de la sauvegarde du PCI,
- publication et la diffusion d'un guide simplifié, de dépliants et affiches.

- création d'un réseau des ONG actives dans le domaine de la sauvegarde du PCI;
- fourniture de kit de travail pour les inventaires
- mise en ligne d'un site web pour le réseau des ONG de PCI .

Le projet a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Une journée de lancement est organisée elle a vu la participation de 2 représentants de Ong: - Un communiqué de presse a été diffusé sur les médias publics et privés

- Réalisation d'un Guide simplifié de vulgarisation de la Convention 2003, illustré par des images et des dessins qui donnent des exemples d'élément du PCI des communautés. Il explique les rôles des différentes parties prenantes en particulier les communautés détentrices de PCI.

Il a été édité en 2500 exemplaires dans les 5 langues (Arabe, polar, Soninké, Wolof et français)

- 5 conférences débats ont été organisées dans 5 wilayas du pays Elles ont regroupé plus 150 participants.
- 2500 affiches ont été produites dans les 5 langues (Arabe, polar, Soninké, Wolof et français)
- 4.500 dépliants ont été produits et diffusés dans 5 langues (Arabe, polar, Soninké, Wolof et français)
- 10 banderoles ont été produites pour la visibilité du projet

Les activités durant la deuxième phase qui été perturbée par la pandémie COVID19

- Un premier atelier (IMP) 5 jours : Mise en œuvre de la convention 2003 organisé du 4 au 8 avril 2021 à KIFFA avec la présence de 33 participants des jeunes, des femmes. Il a fourni aux participants les concepts-clés de la Convention leur permettant d'animer des ateliers similaires pour consolider les capacités nationales en matière de mise en œuvre de la convention 2003.

- Le deuxième atelier (INV) de 6 jours a été consacré à la réalisation des inventaires avec la participation des communautés. Il s'est tenu du 9 au 14 avril 2021 à Kaédi et a vu la présence de 33 participants. Il a permis de découvrir le cadre de l'inventaire et a permis d'élaborer une fiche d'inventaire pour l'identification des éléments du PCI. Un travail sur le terrain a permis de réaliser d'inventaire de certains éléments dont les détenteurs étaient des participants. Il a permis de constituer une équipe facilement mobilisable pour mener des activités d'inventaires du PCI

- Le troisième atelier de 3 jours organisé à Nouadhibou du 3 au 5 mai et a vu la présence de 26 participants. Il a été essentiellement axé sur des séances pratiques visant la préparation de dossiers de candidature et des demandes d'Assistance Internationale. Il a permis d'avoir les connaissances de base pour participer activement à l'élaboration de dossiers de candidature et demandes d'assistance.

Ces trois ateliers renforcent les efforts déjà fournis par l'UNESCO en matière de renforcement de capacités nationales du pays en matière de mise en œuvre de la convention 2003

Un site dédié aux activités des ONG actives a été mis en ligne : <https://patrimoinemauritanie.com>.

Le forum des ONGs actives dans le domaine du PCI en Mauritanie a été constitué lors d'une assemblée générale constitutive organisée le 7 mai 2021 à Nouakchott qui a approuvé les statuts et règlements intérieurs.

Les 30 ong qui ont participé aux différentes activités ont bénéficié chacune d'un Kit (Caméra dictaphone et supports numériques).

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1150 et 1725 mots

Description des activités

I - Création et publication d'un guide simplifié du PCI

Un guide destiné principalement aux membres des ONG actives dans le domaine du PCI, et à ses détenteurs a été mis à la disposition des ONGs en 2500 exemplaires en langues nationales (Arabe, polar, soninké, Wolof). Ce travail a été confié à un cabinet composé de plusieurs consultants spécialistes dans le domaine du patrimoine culture notamment la convention 2003 et les questions de Culturelles. Le cabinet a mené cette tâche en concertation avec les Ong et les détenteurs des PCI et l'ensemble des parties prenantes de la mise en œuvre de la convention.

II - Trois ateliers régionaux ont été organisés

1 - Atelier de Kiffa : Atelier IMP Mise en œuvre de la convention (4 jours) du 5 au 8 avril 2021

Il a porté sur les concepts de base de la convention, la sensibilisation, la sauvegarde, l'identification, le PCI et le développement durable, la coopération internationale et l'assistance technique. Cet atelier a permis d'ancrer les fondements et les principes de base de la sauvegarde du PCI dans le cadre de la mise en œuvre de la convention.

2 - Atelier de Kaédi : Atelier INV Inventaire Participatif (6 jours) du 9 au 14 avril 2021

Les participants ont en majorité participé au premier atelier de Kiffa ce qui a facilité la tâche. Les participants ont appris les techniques de base pour mener l'inventaire participatif avec les communautés. Un Stage pratique a permis d'identifier 4 éléments propre aux communautés locale (Les savoirs et connaissances liés à la teinture de kaédi, aux métiers d'orfèvrerie, à l'art culinaire. Cet exercice a permis de connaître les difficultés liées aux travaux d'identification du PCI et le degré d'implication des communautés à ce sujet.

Introduction à l'inventaire basé sur la communauté (CBI) ; Pourquoi un inventaire basé sur la communauté ? Introduction à la Convention (optionnel) ; Concepts clés de la Convention ; Eléments de base sur l'identification et l'inventaire à la lumière de la sauvegarde du PCI ; S'engager avec les communautés dans l'inventaire et autres mesures de sauvegarde ; Le Cadre de l'inventaire et questions d'éthique et de responsabilité ; Développer un cadre d'inventaire dans un contexte où il n'y en a pas ; Identifier et définir le PCI dans un contexte où un système d'inventaire existe ; Attitudes, éthiques et responsabilités dans un travail d'inventaire du PCI basé sur la communauté ; Consentement libre, préalable et éclairé ; Méthodes et techniques de recueil des données ; Aperçu général sur les méthodes et les techniques ; L'interview ; L'enregistrement audio ; La photographie ; La vidéo participative ; Préparation de terrain pour l'inventaire ; Finalisation d'un plan de travail sur le terrain ; Travail sur le terrain ; Le debriefing pour le travail de terrain: défis et leçons apprises ; Organiser l'information : quelques bonnes pratiques ; Bilan de l'atelier et perspectives d'avenir

3- Atelier de Nouadhibou : Atelier NOM Nomination (NOM) (3 jours) du 5 au 7 mai 2021

Il a été consacré à la préparation de dossier d'inscription sur les listes de la convention 2003. Un exercice pratique au sujet de deux demandes fictives sur l'inscription de la LSU et la LR a permis d'apprendre à mieux connaître ce sujet et de connaître les divers aspects techniques pour une meilleure compréhension en la matière

Chaque atelier a vu la participation de participants 30 représentants les ONG et/ou membre des

communautés détentrices de PCI à raison de 2 participants par wilaya et 5 Administration et Chercheurs. Les représentants des ONG locales ont été sélectionnés à partir de la base de données disponible au niveau du Département de la Culture.

L'engagement et l'expérience avérés sont les critères principaux de sélection des représentants des ONG.

Les 30 ong qui ont participé aux différentes activités ont bénéficié chacune d'un Kit (Caméra dictaphone et supports numériques)

Les modules utilisés sont ceux contenu dans les matériaux de renforcement des capacités développés à cet effet par l'UNESCO. Deux facilitateurs du réseau de l'UNESCO ont animé ces ateliers en utilisant les outils développés à cette fin par l'UNESCO.

III - Création d'un réseau national des organisations de la société civile (Réseau Mauritanien des ONG de sauvegarde du PCI).

Les Ong ont constitué un forum regroupant les ONG qui ont participé aux ateliers de formation. UNE Assemblée générale constitutive a lors de sa réunion du 7 mai 2021 adopté les textes de base et de constitué l'organe chargé de la gestion des activités de ce réseau qui constitue une plateforme importante d'échanges d'expériences.

IV - Création et maintenance d'un site web

Un site dédié aux activités des ONG actives dans le domaine du PCI a été mis en ligne : <https://patrimoinemauritanie.com>. Il est géré hébergé par le Cabinet recruté pour cette mission sous la supervision de l'ONG (AMPS-PCI) partenaire dans cette activité.

V - Le matériel pour la réalisation d'inventaires.

Des de Kits comprenant : Caméra, dictaphone et lots de supports des stockages des données numériques (Cartes mémoires) ont été mis à la disposition de 30 ONG parmi celles qui ont participé aux activités de formation et de création du forum et qui se sont engagé à entamer des inventaires dans leur communautés en utilisant ces outils. Ils se sont aussi engagés à rester à la disposition des différentes autres parties pérennante pour mettre à leur disposition le matériel et les compétences acquises lors de ces formations

VI- Activités de visibilité pour le projet

1 - Journée de lancement pour marquer le démarrage du programme

2 - Des communiqués de presse sont à diffuser dans les médias publics et privés pour annoncer les contenus et la portée du programme

3 Organisation de 3 conférences débats dans les 3 wilayas: pour la sensibilisation du grand public. Ces conférences toucheront divers publics : communautés, étudiants, élèves, enseignants, élus locaux etc.

4 - 2500 affiches produites et diffuées (en langues nationales) : ces affiches sont destinées à transmettre des messages de nature à mobiliser les détenteurs du PCI sur la mise en œuvre de la convention 2003

5 - 2.500 dépliants produits et diffués (en langues nationales). Ces dépliants fourniront des indications sommaires sur les grandes lignes de la sauvegarde du PCI.

6 - 10 banderoles fournies pour signaler la tenue des ateliers, conférences et autres réunions.

7 - Suivi-évaluations : Des rapports sur l'état d'avancement des activités du programme ont été produits par la structure responsable de la gestion de ce programme et un audit financier a été réalisé par un Cabinet externe d'audite financière.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concernée(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 345 et 575 mots

Les ONG actives dans le domaine PCI ont participé activement dans le cadre de la préparation de la journée de lancement du projet.

Le guide simplifié de vulgarisation de la Convention 2003 a été réalisé par des Consultants issus du milieu des ONG

La traduction a été aussi effectuée par des spécialistes des langues nationales issus des communautés pour assurer que les textes sont accessibles à l'ensemble des détenteurs des éléments de PCI et des communautés. Les illustrations ont fait la joie des communautés

Les communautés ont été associées à tous les travaux menés dans le cadre du présent projet

Les différentes activités ont reçu le consentement des différents intervenants qui se sont bien appropriés les concepts de base de la convention

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- *la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- *l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 115 et 575 mots

Les différentes ONG actives dans le domaine de la sauvegarde du PCI en Mauritanie disposent désormais d'outils et de cadres qui leur permettent de participer plus activement dans le cadre de la sauvegarde du PCI présent sur le territoire. Ils ont acquis les connaissances qui leur permettront de mieux approcher les communautés et de les encadrer pour mieux sauvegarder leurs éléments

Ils ont aussi acquis les connaissances et les outils pour mener avec la participation des communautés des inventaires de leur PCI. Les Kits (caméras dictaphones ..) leur permettent d'immortaliser les éléments qu'ils auront à découvrir .

Les participants forment un autre groupe qui s'ajoute aux autres équipes formées dans le cadre des efforts fournis par l'UNESCO en matière de renforcement de capacités nationales du pays en matière de mise en œuvre de la convention 2003.

Ces équipes peuvent intervenir de leur initiative ou à la demande des différentes parties prenantes pour sensibiliser, inventorier les éléments du PCI.

Les participants ont constitué des groupes sur les réseaux sociaux. Ils échangent leurs expériences et sensibilisent le grand public au sujet du PCI.

Les outils de communications affiches, dépliants et guides constituent des outils de communication leur permettant de mieux faire découvrir l'importance de la sauvegarde des PCI et de vulgariser les concepts de base de la convention 2003.

La traduction de ces outils dans les langues des communautés a constitué une nouveauté pour les communautés leur permettant ainsi de comprendre l'enjeu et l'importance qu'ils jouent en matière de sauvegarde du patrimoine vivant. Ce qui a été très bien apprécié et a permis aussi grande de vulgarisation au niveau des communautés locales.

En matière de viabilité le projet qui renforce l'effectif des personnes formés en matière de mise en œuvre de la convention 2003, il met aussi à la disposition des communautés des groupes formés dans le cadre de l'assistance internationale fourni par le fonds du PCI par des facilitateurs qui ont utilisés les outils de formation mis en place par l'UNESCO.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- *la réalisation des résultats escomptés*
- *la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés*
- *la réalisation des produits du projet*
- *la gestion et la mise en œuvre du projet*
- *la viabilité du projet au-delà de l'assistance*

entre 345 et 865 mots

Les enseignements retenus:

Le projet a connu un arrêt à cause de la pandémie du COVID-19. Il reprend en début du moi d'octobre pour la préparation et la programmation des ateliers ainsi que les activités de contacts avec les ONGs pour la préparation du réseau

Le site est en cours de construction la mise en ligne a été retardé car les contenus ne sont pas disponibles les ONG fourniront les contenus lors des ateliers pour ce qui de nom de site deux propositions sont disponibles et n'attendent que leur confirmation (pci-mauritanie.mr ou pci-mauritanie.org ou Tourath-mauritanie.mr ou Tourath-mauritanie.org).

Finalement le nom retenu et en ligne est : <https://patrimoinemauritanie.com>.

Au niveaux des résultats escomptés : Tous les résultats attendus ont été réalisés . Malgré la situation causée par la pandémie et qui a retardé certaines activités de groupes tous les ateliers sont déroulés dans de bonne condition. Les communautés ont malgré la distanciation sociale imposée par COVID 19, ils se sont bien engagés et ont contribué positivement dans les différentes occasions.

Tous les livrables du projet (guides affiches et autres distribués aux communautés ont été bien appréciés car ils répondent à une attente particulière surtout les documents traduits en langue de communautés

La gestion s'est déroulée dans un cadre consensuel toutes les parties prenantes ont été consulté en ce qui concerne la mise en œuvre du projet.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- *publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant*
- *rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat*
- *liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat*
- *autres (veuillez préciser)*

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: NAMI MOHAMED KABER SALIHY

Titre: CONSERVATEUR NATIONAL DU PATRIMOINE

Date: 19/06/2021

Signature:

